

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.389.2009.TREATIES-1 (Notification dépositaire)

AMENDEMENT À L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES PETITS  
CÉTACÉS DE LA MER BALTIQUE ET DE LA MER DU NORD

ESBJERG, 22 AOÛT 2003

POLOGNE : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

L'Amendement entrera en vigueur pour la Pologne le 31 juillet 2009 conformément au paragraphe 6.5.3 de l'Accord qui stipule :

« Les amendements entrent en vigueur à l'égard des Parties qui les ont acceptés quatre-vingt-dix jours après le dépôt du cinquième instrument d'acceptation de l'amendement auprès du dépositaire. Ensuite, ils entrent en vigueur à l'égard d'une Partie trente jours après le dépôt de l'instrument d'acceptation de celle-ci auprès du dépositaire. »

Le 2 juillet 2009



Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : [missions@un.int](mailto:missions@un.int). Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.